



Extrait du UNSA Fonction publique

<http://www.unsa-fp.org/?FIPHFP-le-fonds-reprend-enfin-une-activite-normale>

# **FIPHFP : le fonds reprend, enfin, une activité normale.**

- Actualités -



Date de mise en ligne : lundi 12 décembre 2016

---

**Copyright © UNSA Fonction publique - Tous droits réservés**

---

**La parution d'un nouveau décret a modifié les attributions et la composition du comité national du FIPHFP (Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique).**

**Les mois de novembre et décembre 2016 ont été pour le fonds une séquence d'activité frénétique. Deux séances du comité national (les 10 et 16 novembre 2016) et une réunion de chacune des quatre commissions ont permis à l'UNSA d'affirmer son ambition pour un FIPHFP au service des personnes en situation de handicap dans les trois versants de la Fonction Publique.**

La précédente mandature du Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP) a pris fin le 30 mars 2016. Il aura fallu près de huit mois pour qu'un nouveau comité national soit enfin constitué.

Ainsi, lors des premières réunions, face aux différentes attaques vis-à-vis des pseudos réserves financières du fonds, **l'UNSA a rappelé l'extrême fragilité financière du FIPHFP.**

En effet, les différentes ponctions, opérées par amendement législatif entre 2015 et 2017, auront sans doute réussi à assécher totalement les réserves du fond.

**L'UNSA a donc réitéré sa demande d'un travail approfondi sur le modèle économique du FIPHFP.** Notre organisation syndicale estime que le modèle actuel sera vite insoutenable si l'on souhaite conserver une exigence de recrutement et de maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans la Fonction Publique.

Les premières réunions de cette nouvelle mandature ont également permis à l'UNSA d'exprimer la nécessité d'avancer **sur les indicateurs d'évaluation des actions conduites par le fond.**

Enfin, fidèles au principe d'un dialogue social de qualité, les représentants de l'UNSA ont insisté sur l'attention que nous porterons à ce qu'une négociation préalable entre les employeurs publics et les organisations syndicales représentatives ait lieu avant tout examen d'un projet de convention ou de partenariat, entre le FIPHFP et un employeur.

L'UNSA continuera à contribuer, par sa participation constructive aux travaux du FIPHFP, **à l'inclusion professionnelle des personnes en situation de handicap dans la Fonction Publique.**